DEPARTEMENT
DE **L'AIN**

ARRONDISSEMENT
DE **NANTUA**

VILLE D'OYONNAX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du neuf mai deux mille vingt-trois

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 2 mai 2023, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
30	4	1	4

Objet :
02 - Modification du tableau des subventions de fonctionnement à verser

PRÉSENTS : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Josèphe LEVILLAIN Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Laure MANDUCHER, Antoine LUCAS, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Christine PITTI, Jean-Charles de LEMPS, Alexandra ANTUNES, Julien MARTINEZ, Patrick MERCIER, Pascal BAUDET,

REPRÉSENTÉS : Caroline MANZONI (pouvoir à Dominique BEY), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Jean-Michel FOUILLAND (pouvoir à Christine PITTI), Annie ZOCCOLO (pouvoir à Alexandra ANTUNES),

ABSENTS : Philippe TOURNIER BILLON.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Mme Marie-Claire EMIN est nommée secrétaire de séance.

Mme Anne-Marie GUIGNOT, rapporteur, informe le Conseil municipal que des demandes sont parvenues après le vote du Budget Primitif 2023 et qu'il est nécessaire de modifier le tableau des aides aux associations et autres organismes comme suit :

- La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), - Comité local d'Oyonnax – pour l'acquisition de drapeaux plus légers et plus faciles à porter : .....990.00 €.

- L'Association PLAST AVENIR INSA dans le but d'intégrer au mieux les nouveaux étudiants, leur faire connaitre et apprécier la Région et développer une étroite collaboration avec l'association des entreprises de la Plastic Vallée (AEPV) :..... 5 000.00 €

- l'Association ALFA3A pour la prise en charge d'un poste d'animateur au profit du local jeune et jeune-adulte de Geilles, suite à la demande de la Ville, afin de proposer des actions en faveur de ce public. Pour mémoire, une convention d'objectif a été votée en Conseil municipal du 26 janvier dernier pour la subvention annuelle de fonctionnement versée à ALFA3A. Il convient donc aussi, au vu de la demande de la Ville, de la modifier par un projet avenant, dont un exemplaire est annexé à cette délibération : ..... 11 000.00 €

Objet :
02 - Modification du tableau des subventions de fonctionnement à verser

- l'Association Accueillir des Professions de Santé dans le Haut Bugey (APSHB) pour la participation aux loyers des internes du Centre Hospitalier du Haut Bugey suite à l'arrivée de nouveaux internes (soit 8 logés à la Résidence Etudiants) au 1er janvier 2023, la prévision inscrite au Budget primitif n'étant pas suffisante il convient d'augmenter la subvention : ..... 7 600.00 €

Vu l'avis de la Commission des finances,

Le Conseil municipal,

A l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions décrites ci-dessus et à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectif passé avec ALFA3A ;
- Précise que les versements se feront sur présentation de factures ou de tout autre document nécessaire à la constitution d'un dossier administratif et que les crédits ont été provisionnés au Budget Primitif 2023 au chapitre 65.

Fait à Oyonnax, le 9 mai 2023

Le Maire,

MAIRIE D'OYONNAX (Ain)

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGT :
- par sa présentation en Préfecture le 10 MAI 2023
- par sa publication le 10 MAI 2023

Le Maire

MAIRIE D'OYONNAX (Ain)